



TROUSSEAU POUR LES ELEVES INTERNES

Les élèves s'inscrivant à l'internat doivent se munir :

- De deux paires de draps (la couverture est fournie par l'établissement) ou d'une couette et de deux housses de couette
- D'une enveloppe de traversin
- D'un cadenas
- Une paire de chaussures adaptées pour la douche (obligatoire)

Ils doivent, également, prévoir des vêtements et linge de toilette en quantité suffisante.

Internat le week-end :

Pour les élèves qui restent à l'internat le week-end, une laverie « *deux machines à laver le linge, deux sèche-linge (*)* » est à leur disposition.

Objets interdits :

Nous vous rappelons que tous les aérosols sont interdits (déodorant spray, laque, etc.).

NB :

Les téléphones sont ramassés à 21h45 et rendus le lendemain matin.
Merci de prévoir un réveil si le téléphone devait remplir cette fonction.